



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E134592

VALABLE JUSQU'AU 31/12/2023

ÉDITÉ LE 04/05/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/11/2014

Forme juridique : SARL

Capital : 1 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TENNIE 441483070 RM

Siret : 807 698 683 00016

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 3701058

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 60790345H-0011

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 60790345H-0011

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Raison sociale : LE CHOIX DU BOIS

LES GROUAS
ROUTE DE CRANNES
72240 TENNIE

Téléphone : 02 43 20 25 68

Portable : 06 80 95 86 51

Fax : 02 43 20 25 68

Site Internet : www.le-choix-du-bois.fr

E-mail : lechoixdubois72@gmail.com

Responsabilité légale :
MONERIE SÉBASTIEN CO-GÉRANT / LELIEVRE FATOUMIA CO-GÉRANTE /
BAUDRY BORIS CO-GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier, Couvreur, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste)	01/01/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.